



Publication bimestrielle du Comité international de la Croix-Rouge au service du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, de h.c. rer. pol. de l'Université de Fribourg (Suisse), président (membre depuis 1986)
- M^{me} DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur honoraire de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, juge à la Cour européenne des droits de l'homme, vice-présidente (1967)
- MM. MAURICE AUBERT, docteur en droit, vice-président (1979)
 - ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
 - ALEXANDRE HAY, docteur h.c. des Universités de Genève et de Saint-Gall, avocat, ancien vice-président de la direction générale de la Banque nationale suisse, *président de 1976* à 1987 (1975)
 - RICHARD PESTALOZZI, docteur en droit, ancien vice-président du CICR (1977)
 - ATHOS GALLINO, docteur honoris causa de l'Université de Zurich, docteur en médecine, maire de Bellinzone (1977)
 - ROBERT KOHLER, docteur ès sciences économiques (1977)
 - RUDOLF JÄCKLI, docteur ès sciences (1979)
 - DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973) (1980)
 - HANS HAUG, docteur en droit, professeur honoraire de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, ancien président de la Croix-Rouge suisse (1983)
 - PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier (1984)
 - RAYMOND R. PROBST, docteur en droit, ancien ambassadeur de Suisse, ancien secrétaire d'Etat au Département fédéral des Affaires étrangères à Berne (1984)
 - ODILO GUNTERN, docteur en droit, ancien député au Conseil des Etats (1985)
 - ANDRÉ GHELFI, ancien secrétaire central et vice-président de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie (1985)
- Mme RENÉE GUISAN, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie» international, membre de la fondation suisse Pro Senectute, membre de l'«International Association for Volunteer Effort» (1986)
- MM. DANIEL FREI, professeur de science politique à l'Université de Zurich (1986)
 - ALAIN B. ROSSIER, docteur en médecine, ancien professeur de rééducation des paraplégiques à l'Université de Harvard, *privat-docent* à la faculté de médecine de l'Université de Genève, président de la Société médicale internationale de paraplégie (1986)
- M^{me} ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, diplômée de l'École d'Interprètes de Genève (1987)
- M. PAOLO BERNASCONI, avocat, lic. iur., chargé de cours de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall et de Zurich, ancien Procureur Général à Lugano, commissaire de la Fondation suisse Pro Juventute (1987)
- Mme LISELOTTE KRAUS-GURNY, docteur en droit de l'Université de Zurich (1988)
- Mme SUZY BRUSCHWEILER, infirmière, directrice de l'Ecole de Soins infirmiers de Bois-Cerf à Lausanne et enseignante à l'Ecole supérieure des Soins infirmiers à Aarau, présidente de l'Association Suisse des directrices et directeurs d'Ecoles de Soins infirmiers (1988)
- M. JACQUES FORSTER, docteur en sciences économiques, professeur, directeur de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève (1988)
- M. PIERRE LANGUETIN, licencié ès sciences économiques et sociales, docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, ancien président de la direction générale de la Banque nationale suisse (1988)

CONSEIL EXÉCUTIF

- M. CORNELIO SOMMARUGA, président
- M. MAURICE AUBERT
- M. RICHARD PESTALOZZI
- M. ATHOS GALLINO
- M. RUDOLF JÄCKLI
- M. PIERRE KELLER
- M. ANDRÉ GHELFI

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

SOMMAIRE

MAI-JUIN 1988 Nº 771

Cornelio Sommaruga: La Revue internationale de la Croix-Rouge au service du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	205
Notre dossier	
DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION AU SEIN DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE	
Développement des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et coopération	209
CROISSANT-ROUGE DU BANGLADESH Major Ali Hassan Quoreshi: Développement et coopération	213
CROIX-ROUGE DU CAP-VERT Dario L. R. Dantas dos Reis: Développement des Sociétés nationales et coopération: le point de vue de la Croix-Rouge du Cap-Vert	220
CROIX-ROUGE DU DANEMARK Troels Mikkelsen: Réflexions sur les relations multilatérales et bilatérales au sein de la Croix-Rouge dans le domaine du développement	227
CROIX-ROUGE D'EL SALVADOR Oscar Ernesto Morales: Réflexions sur le thème: Développement des Sociétés nationales et coopération	233
CROISSANT-ROUGE LIBYEN Dr Ahmed Abdallah El Sherif: De la nécessité d'aborder d'une manière pratique la question du développement au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	242
	201

Réflexions sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et le développement	245
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE Jeanne Egger: Développement des Sociétés nationales et coopération: contribution du CICR de 1981 à 1987	253 259 264
SECRÉTARIAT DE LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX- ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE Luis Nunes: Un concept de développement pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	270
INSTITUT HENRY-DUNANT Gunnar Hagman: Des secours en cas de désastre au développement .	283
Les auteurs du dossier Des dirigeants et experts de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des collaborateurs du CICR, du Secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de l'Institut Henry-Dunant expriment leurs opinions sur le concept de développement au sein du Mouvement, sur la Stratégie du développement des Sociétés nationales pour les années 1990 et sur la coopération des composantes du Mouvement en matière de développement	29:
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE	
Trois nouveaux membres du CICR	293 298 299 300

202

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES: Afrique — Amérique latine — Asie — Europe/Amérique du Nord — Moyen-Orient	301
DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE	
125° anniversaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge Journée mondiale 1988 de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	
Message conjoint de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du Comité international de la Croix-Rouge . 3	308
Réunions statutaires à Genève	309
Reconnaissance de la Société de la Croix-Rouge du Tchad	311
Commission paritaire du Fonds de l'Impératrice Shôken — Soixante septième distribution des revenus	313
FAITS ET DOCUMENTS	
Adhésion de l'Etat du Qatar au Protocole I	317
LIVRES ET REVUES	
The treatment of prisoners under international law (Nigel Rodley)	318
Journal of Peace Research — Numéro spécial sur le droit des conflits armés	319
Livres reçus	322
Adresses des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	324

PRÉSENTATION DES ARTICLES POUR LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

La Revue internationale de la Croix-Rouge invite ses lecteurs à lui adresser des articles relatifs aux divers centres d'intérêt humanitaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ceux-ci seront pris en considération en fonction de leur valeur et du programme de la Revue.

- Les manuscrits peuvent être présentés en français ou en anglais ou en espagnol ou en arabe ou en allemand. Ils seront dactylographiés en double interligne et ne devront pas dépasser 25 pages.
- Toutes les notes seront numérotées à la suite tout au long de l'article. Il est recommandé de les présenter à la fin du texte, dactylographiées en double interligne.
- Les références bibliographiques comprendront au minimum les indications suivantes: a) pour les livres, initiales et nom de l'auteur (dans cet ordre), titre de l'ouvrage (souligné), lieu de publication, maison d'édition et année de publication (dans cet ordre), puis numéro de la page (p.) ou des pages (pp.) auxquelles on se réfère; b) pour les articles, initiales et nom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, titre du périodique (souligné), lieu de publication, date du numéro et page (p.) ou pages (pp.) auxquelles on se réfère. Les titres des articles, des livres et des périodiques seront indiqués dans la langue originale.
- Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.
- Les ouvrages envoyés à la rédaction seront mentionnés dans la liste des publications reçues et, s'il y a lieu, feront l'objet d'un compte rendu.
- Les manuscrits, la correspondance relative à la publication et les demandes d'autorisation de reproduire des textes parus dans la *Revue* seront adressés au rédacteur en chef.

Les articles, études et autres textes signés émanant de sources autres que le CICR n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le CICR souscrit aux opinions qui y sont exprimées.